

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances

Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI

DATE D'APPROBATION : 21-11-2013

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>distincte.</p> <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les politiques et les directives requises en matière de GI sont achevées et approuvées, et communiquées à tous les employés concernés du Ministère. Il est prioritaire de satisfaire aux exigences du SCT, en particulier la Directive sur la tenue de documents, pour laquelle la conformité est exigée d'ici mars 2015. <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que la GI est un point permanent à l'ordre du jour des réunions des comités de gouvernance pour surveiller la mise en 	<p>Tous les instruments de politique approuvés seront communiqués à l'ensemble des employés par l'entremise de <i>L'Express</i> d'AADNC.</p> <p>Tous les instruments de politique de GI/TI seront classés par ordre de priorité dans une liste à des fins d'examen, de mise à jour et d'approbation dans le cadre de l'examen et de la mise à jour du cycle de vie.</p>	<p>31 mars 2014</p> <p>31 mars 2014</p> <p>15 décembre 2013</p>	<p>courriels devrait être mise en œuvre par SPC, par le truchement de l' ITSC.</p> <p>SVE : Fermé.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>Le processus de modification de la mise en œuvre a été modifié de manière à inclure la présentation des communications concernant les instruments de politique approuvés aux fins de publication par l'entremise de <i>L'Express</i> d'AADNC.</p> <p>SVE : Fermé.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>Le cadre de politique de GI/TI assorti des instruments de politique classés par ordre de priorité dans une liste à des fins d'examen et de mise à jour est terminé.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances

Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI

DATE D'APPROBATION : 21-11-2013

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>œuvre des politiques et des directives de GI ainsi que les progrès des principales initiatives de GI dans les limites du plan approuvé.</p>	<p>Un processus d'examen de mise à jour du site intranet sera achevé afin d'éliminer les ébauches d'instruments de politique et de s'assurer que seules les versions officielles/finales sont disponibles.</p> <p>On examinera et mettra à jour les ordres du jour des prochaines réunions de l'équipe de gestion de la DGGI ainsi que des comités de gouvernance de la GI/TI (p. ex. CGIT) afin de veiller à ce que l'on y retrouve au moins une fois par mois les points permanents concernant la GI et à ce que le tout soit transmis, au besoin, au CDGMO et/ou au COM.</p>	<p>15 décembre 2013</p>	<p>SVE : Fermé.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>On a passé en revue l'intranet et on en a retiré toutes les ébauches d'instruments de politique.</p> <p>SVE : Fermé.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>Mises à jour de la GI (c.-à-d. Directive sur la tenue de documents, ITSC) transmises à l'EGD, au CGIT, au CDGMO et aux Opérations.</p> <p>SVE : Fermé.</p>
<p>2. Le dirigeant principal de l'information devrait poursuivre le processus amorcé récemment</p>	<p>L'appel annuel pour les initiatives de GI/TI continuera d'être inclus dans tous les appels pour les plans</p>	<p>31 mars 2014</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances			
<i>Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI</i>			
DATE D'APPROBATION : 21-11-2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>qui consiste à mobiliser les secteurs et les régions dans le cadre de l'exercice d'établissement des plans d'investissement quinquennaux afin de faciliter l'intégration de la stratégie et des plans de GI/TI à la planification des investissements du Ministère. Outre les projets approuvés par le Comité des opérations dans le cadre du plan d'investissement du Ministère, qui comprend les projets uniquement d'une valeur supérieure à 1 million de dollars, ces résultats devraient être intégrés aux mises à jour annuelles du plan de GI/TI afin de s'assurer que celui-ci demeure cohérent par rapport aux priorités générales du Ministère et pour permettre à la Direction générale de la gestion de l'information d'effectuer une planification des ressources de manière appropriée.</p>	<p>d'investissement.</p> <p>Les résultats seront inclus dans les mises à jour au plan de GI/TI au niveau tactique.</p>	<p>31 mars 2014</p>	<p>Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>La planification en matière de GI/TI demeure intégrée à la lettre d'appel concernant les plans d'investissement. La gestion des initiatives en matière de GI/TI est intégrée à l'interne avec le protocole d'entente, les processus de gestion des portefeuilles et de gestion du portefeuille d'applications ainsi qu'avec les processus de production de rapports au SCT quant aux dépenses en matière de GI/TI, aux plans de GI/TI, à la gestion du portefeuille d'applications et à la planification des investissements.</p> <p>SVE : Mise en œuvre. La recommandation sera fermée. Classée.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances

Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI

DATE D'APPROBATION : 21-11-2013

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>3. Le dirigeant principal de l'information devrait établir une fonction centralisée pour gérer l'ensemble des politiques et directives de GI et de TI afin de s'assurer qu'elles sont surveillées de l'étape d'élaboration initiale jusqu'à l'achèvement et à l'approbation, et pour s'assurer que seules les politiques et directives approuvées sont publiées sur le site intranet de la Direction générale de la gestion de l'information. Cette fonction centralisée devrait déterminer à quel moment les politiques et les directives doivent faire l'objet d'un examen en fonction d'un calendrier établi ou lorsque les exigences du SCT sont modifiées, et surveiller le processus de mise à jour. Un processus de communication devrait être mis en place pour communiquer les exigences issues de l'ensemble des</p>	<p>Le bureau du DPI :</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - gèrera l'élaboration et la mise à jour des instruments de politique de GI/TI; 	<p>15 novembre 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>En cours.</p> <p>SVE : Fermé.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - fera le suivi de l'élaboration/de la mise à jour des instruments de politique actuels et nouveaux; 	<p>15 novembre 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>En cours.</p> <p>SVE : Fermé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - gèrera l'affichage des instruments de politique existants/nouveaux; 	<p>15 novembre 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>En cours.</p> <p>SVE : Fermé.</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances

Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI

DATE D'APPROBATION : 21-11-2013

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>politiques et directives nouvelles ou modifiées, de façon constante, à l'ensemble des personnes responsables de les mettre en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - élaborera un cycle de vie à jour pour l'ensemble des directives et des politiques de GI/TI; - préparera des communiqués pour l'Express d'AADNC afin de mettre en relief les exigences de l'ensemble des nouveaux instruments de politique. 	<p>31 mars 2014</p> <p>31 mars 2014</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>Élaboré et en cours.</p> <p>SVE : Fermé.</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>Les communiqués sont préparés et sont prêts à être transmis périodiquement au responsable des communications aux fins de publication par l'entremise de <i>L'Express</i> d'AADNC.</p> <p>SVE : Fermé.</p> <p>SVE : Mise en œuvre. La recommandation sera fermée. Classée.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances			
<i>Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI</i>			
DATE D'APPROBATION : 21-11-2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>4. Le dirigeant principal de l'information devrait améliorer la documentation relative au Cadre de gestion des portefeuilles de projets (CGPP) et accroître le respect de celui-ci en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> clarifier les exigences pour les facteurs relatifs à la gestion de l'information dans le CGPP, y compris la façon dont elles seront documentées et surveillées dans le cadre du processus d'approbation par borne; élaborer, approuver et publier, dans le site intranet de la Direction générale de la gestion de l'information, un document qui décrit clairement les exigences actuelles pour approbation par les organes de gouvernance à chaque étape du processus d'avancement 	<p>Le dirigeant principal de l'information créera des exigences en avant-plan et en arrière-plan du cadre qui indiqueront les considérations et les exigences en matière de gestion de l'information pour chaque borne du CGPP.</p>	1 ^{er} février 2014	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 :</p> <p>Avant-plan de la GI créé et en place.</p> <p>SVE : Fermé.</p>
	<p>Le directeur des services stratégiques de GI/TI d'entreprise élaborera un document qui décrit clairement les exigences actuelles pour l'approbation par les organes de gouvernance à chacune des bornes du processus du CGPP. Une fois approuvé, le document sera publié sur l'intranet.</p>	1 ^{er} février 2014	<p>État : Demande de fermeture de dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 30 juin 2014 :</p> <p>Tous les documents modèles du Cadre de gestion des portefeuilles de projets (CGPP) ont été mis à jour et font partie de la liste maîtresse des principales étapes pour les produits livrables. La page intranet est à jour depuis le 16 avril 2014.</p> <p>SVE : Fermé.</p>
	<p>Le directeur des SSE produira un document précisant les exigences du CGPP pour les projets qui nécessitent l'approbation du Conseil</p>	1 ^{er} mars 2014	<p>État : En cours Mise à jour/Justification : En date du 30 septembre 2014</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances			
<i>Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI</i>			
DATE D'APPROBATION : 21-11-2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>par borne du CGPP;</p> <ul style="list-style-type: none"> • préciser les exigences du CGPP pour les projets qui nécessitent l'approbation du Conseil du Trésor étant donné que ces projets devraient suivre le processus de gouvernance de projet défini et approuvé du Ministère; • s'assurer d'exécuter la procédure de clôture de projet officielle telle que définie dans le CGPP, y compris les leçons apprises et la réalisation des avantages. 	<p>du Trésor afin de s'assurer que les exigences relatives aux bornes du CGPP sont connues pour les projets qui nécessitent une approbation du SCT.</p> <p>Le DPI, en collaboration avec le CGIT et le CDGMO, mettra à jour les documents et les cadres de GI/TI pour s'assurer que les procédures officielles de clôture de projets sont menées à bien.</p>	<p>1^{er} février 2014</p>	<p>Le CDGMO collabore avec un analyste du SCT, dans le cadre de l'ECGPO, pour définir les exigences relatives aux bornes pour les projets approuvés par le SCT. Une fois les exigences confirmées, le résumé sera intégré au site Web du cadre de gestion de projets.</p> <p>SVE : En cours</p> <p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/justification : Au 30 juin 2014 :</p> <p>L'équipe de gestion de la Direction générale du dirigeant principal de l'information a mis à jour et approuvé le modèle de clôture d'un projet, présenté au Groupe de gerance de l'information et de la technologie (GGIT) et affiché sur le site intranet. Des projets sont en voie d'être « officiellement » clos conformément aux lignes directrices du Cadre</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances			
<i>Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI</i>			
DATE D'APPROBATION : 21-11-2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			de gestion des portefeuilles de projets (p. ex. les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations). SVE : Terminé.
5. Le dirigeant principal de l'information devrait s'assurer que les initiatives de l'Architecture d'entreprise (AE) sont mises en œuvre en priorité et mises à contribution pour améliorer l'intégration des systèmes d'application dans les investissements de projets futurs. Plus précisément, les calendriers devraient être confirmés et des ressources devraient être attribuées aux principales initiatives qui ont été cernées pour 2012-2013, à savoir, l'élaboration d'une stratégie d'AE et l'intégration de l'AE dans le CGPP, car elles sont les assises des initiatives à venir. En outre, le Comité des normes	Le directeur des SSE, en collaboration avec tous les directeurs de la DGGI : <ul style="list-style-type: none"> - élaborera une stratégie d'AE; - élaborera des exigences en avant-plan et en arrière-plan de l'AE, pour le CGPP; - rétablira le CNA et lui confiera un mandat; - élaborera des principes/lignes directrices en matière d'AE. 	31 mars 2014	État : En cours Mise à jour/Justification : En date du 30 septembre 2014 La Stratégie d'architecture d'entreprise a été approuvée par l'ITSG le 3 avril 2014. Le Comité des normes d'architecture (CNA) sera rétabli d'ici la fin du troisième trimestre (ou le début du quatrième trimestre). Les exigences d'avant-plan et d'arrière-plan et les principes/lignes directrices en matière d'AE de l'Architecture d'entreprise (AE) et du Cadre de gestion des portefeuilles de projets (CGPP) sont en cours d'élaboration. SVE : En cours

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances			
<i>Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI</i>			
DATE D'APPROBATION : 21-11-2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>d'architecture devrait être rétabli et reprendre ses fonctions pour s'acquitter de son rôle en tant qu'organe de gouvernance en s'assurant que les investissements en GI/TI sont conformes aux normes approuvées en matière de technologie et aux initiatives d'architecture d'entreprise (c.-à-d., actuellement, le mandat est défini, la composition est confirmée et les réunions régulières ont été amorcées).</p>			
<p>6. Le dirigeant principal de l'information devrait s'assurer que les secteurs et les régions communiquent des renseignements suffisamment détaillés dans l'analyse des dépenses en GI/TI, en particulier l'information relative aux projets/initiatives de GI/TI</p>	<p>Le DPI élaborera et mettra en œuvre des processus et des activités de surveillance de la conformité pour s'assurer du caractère approprié des dépenses effectuées à l'extérieur de la DGGI.</p>	<p>30 avril 2014</p>	<p>État : Demande de fermeture du dossier (terminé) Mise à jour/Justification : Au 30 juin 2014 :</p> <p>AADNC a approuvé des instruments de politique auxquels il faut se conformer (p. ex. les politiques et les directives sont obligatoires par définition). À titre d'exemple, il a approuvé la Directive sur les autorisations d'approvisionnement de GI/TI, qui énonce les</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Dirigeant principal des finances

Vérification de l'intégration des systèmes d'application et de gouvernance de la GI/TI

DATE D'APPROBATION : 21-11-2013

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>entrepris, afin de surveiller de manière efficace la conformité aux politiques ministérielles exigeant l'approbation préalable de l'ensemble des dépenses de GI/TI. Une fois que ces renseignements supplémentaires auront été rassemblés et évalués, toute indication de non-conformité aux exigences en matière d'approbation préalable devrait donner lieu à un examen supplémentaire et, selon l'importance du cas, des mesures correctives devraient être prises, par exemple, sous la forme d'un suivi direct auprès de la région/du secteur ou en portant la question en amont à l'attention des comités de gouvernance.</p>			<p>rôles et les responsabilités d'approvisionnement ainsi que le codage financier particulier à utiliser dans les systèmes financiers. De plus, un processus annuel a été mis en œuvre afin que la DGGI puisse extraire des données du système financier du Ministère et les envoyer aux régions ou aux secteurs aux fins d'examen et d'attestation. De cette façon, on s'assure que les régions attribuent les codes appropriés aux projets.</p> <p>AADNC devra élaborer des processus de surveillance de la conformité pour la nouvelle structure de codage dans SAP instaurée le 1^{er} avril 2014.</p> <p>SVE : Mise en œuvre terminée. Fermeture recommandée. Classée.</p>